



Commune de Rue

Conseil général

Procès-verbal de la séance constitutive du 19 mai 2016

Château de Rue – 20h00

Présent/e/s Nicole Barbey, Gérald Borcard, Eric Bosson, François Bosson, Jean-Luc Bosson, Nadège Bosson, Francis Braillard, Alain Chollet, Magalie Conus, Stephan Cottet, Yannick D'Agostino, Yanessandre de Andrea, Nicolas Gay, Michel Gobet, Hervé Guillain, Sébastien Hassler, Myriam Mouron, Nicolas Nikolic, Sébastien Perriard, Patrick Périsset, Jacques Perroud, Benoît Pittet, Olivier Pittet, Maxime Punitharangitham, Hélène Schiliro, Armand Surchat

le Conseil communal : Joseph Aeby, Franco de Andrea, Magali Gianella, Denis Orange, Antoinette Piccand et Bernard Savio

la secrétaire communale : Cynthia Buache Mesot

Excusés Séverine Conus, Joël Crausaz, Nadine Fontaine, Sylvain Périsset
Raphaël Haering (Conseiller communal)

Présidence Alain Chollet, doyen

En sa qualité de doyen, **M. Alain Chollet** a l'honneur de conduire les débats. Il souhaite une cordiale bienvenue aux membres du Conseil général, du Conseil communal ainsi qu'au public. **M. Alain Chollet** profite également de saluer la presse, plus précisément M. Dominique Ayer de la Feuille Fribourgeoise, et excuse le Journal de « La Gruyère ».

Il relève que la séance a été régulièrement convoquée en date du 26 avril 2016, sous pli personnel, par publication dans la Feuille officielle, aux piliers publics et sur le site internet et signale que les débats seront enregistrés, comme à l'accoutumée.

En préambule, **M. le Doyen** relève que diverses tâches occuperont le Conseil communal et le Conseil général au cours de cette législature 2016-2021 (parking, traversée de Rue et les déchetteries de Rue et Promasens). Il souhaite également adresser ses vifs remerciements aux 35 volontaires qui ont participé à la « Journée Coup de Balai » le samedi 09 avril dernier. Ces derniers ont arpenté environ 2.5 km le long des ruisseaux des Chavannettes et du Charrotton ; malheureusement, la récolte a été fructueuse avec plus de 20 m³ de déchets (véhicules, emballages de fourrage, ferraille, plastics...). Ces berges n'avaient pas été nettoyées depuis plus de 20 ans, deux tentatives ayant avorté en raison de la météo.

M. Alain Chollet s'est amusé à établir une statistique en calculant la moyenne d'âge des membres du Conseil général. Il constate que la moyenne d'âge est de 43 ans. La plus jeune, Mme Yanessandre de Andrea, n'a que 20 ans. Elle est applaudie. Quant au plus âgé,...cela se passe de commentaire !!!

Après cette partie informelle, **M. Alain Chollet** procède à l'appel nominal, par ordre alphabétique, des membres qui se lèvent à l'appel de leur nom. La liste de présence fait état de 26 membres présents et 4 dûment excusés. Sauf abstention, la majorité absolue sera atteinte avec 14 voix.

1. DESIGNATION DU BUREAU PROVISOIRE – 4 SCRULATEURS-TRICES

Le Président a désigné 4 scrutateurs pour former avec lui le bureau provisoire : Benoît Pittet (Entente), Nicolas Gay (Entente), Michel Gobet (Avenir Ville-Campagne) et Sébastien Hassler (Terroir et Progrès).

2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 AVRIL 2016

Le procès-verbal de la séance du 14 avril 2016 a été transmis par courriel à tous les membres. Il est **approuvé** à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

Votants	26	abstention(s)	0	majorité	14	OUI	26	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

3. ELECTION DU / DE LA PRÉSIDENT/E

L'assemblée accepte à l'unanimité que l'élection du bureau se déroule par main levée.

Est seul candidat : Olivier Pittet (Avenir Ville-Campagne).

M. Olivier Pittet est élu président du Conseil général pour les douze prochains mois à l'unanimité et par acclamation. **M. Alain Chollet** lui souhaite une année pleine de satisfactions dans cette fonction.

4. ELECTION DU / DE LA VICE-PRÉSIDENT/E

Est seul candidat : Gérald Borcard (Entente).

M. Gérald Borcard est élu à l'unanimité vice-président du Conseil général pour les douze prochains mois par acclamation.

5. ELECTION DE SCRULATEURS/TRICES ET DE SUPPLÉANT/ES

5.1. Election de 3 scrutateurs/trices

Sont candidats : Nicolas Gay (Entente), Michel Gobet (Avenir Ville-Campagne), Sébastien Hassler (Terroir et Progrès).

MM. Nicolas Gay, Michel Gobet et Sébastien Hassler sont nommés scrutateurs par acclamation.

5.2. Election de 3 scrutateurs/trices suppléant/es

Sont candidats : Benoît Pittet (Entente), Armand Surchat (Avenir Ville-Campagne) et Sébastien Perriard (Terroir et Progrès).

MM. Benoît Pittet, Armand Surchat et Sébastien Perriard sont nommés scrutateurs suppléants par acclamation.

* * *

Le bureau est ainsi complet et entre en fonction immédiatement. **Le Président** prie le bureau provisoire de céder la place aux nouveaux élus.

En sa qualité de Président pour l'année 2016-2017, **M. Olivier Pittet** remercie tout d'abord le Conseil communal de lui faire découvrir le patrimoine de la commune en ayant organisé cette séance au Château. C'est une idée originale et sympathique. Il adresse ensuite ses remerciements aux membres du Conseil général pour la confiance témoignée pour son élection de président du Conseil général de Rue. Durant cette année, il mettra tout en œuvre pour une dynamique constructive dans les projets. Ces cinq nouvelles années ne manqueront pas de défis (projets Valtraloc, parking, agrandissement de la STEP d'Ecublens). **M. le Président** demande à chacun de travailler pour le bien de la région et de la commune.

Le règlement du Conseil général a été joint à la convocation. Il espère que chacun en a pris connaissance avant cette séance et il relève toute l'importance de l'art. 29 relatif à l'obligation de siéger. **M. Olivier Pittet** rappelle que les citoyens comptent sur eux pour être leur porte-parole dans cette assemblée.

Pour l'élection des commissions permanentes, l'article 10⁵ du règlement du Conseil général prévoit qu'il est équitablement tenu compte des groupes et de leur force numérique. Leur composition sera donc la suivante : trois sièges pour la liste « Entente », un siège pour la liste « Avenir Ville-Campagne » et un siège pour la liste « Terroir et Progrès ». Pour la Commission de l'énergie, sachant qu'il y a trois places à repourvoir, chaque groupe aura droit à un siège (et deux sièges pour le Conseil communal).

L'assemblée accepte à l'unanimité que, pour autant que le nombre de candidats corresponde au nombre de sièges, les élections se déroulent par bulletin à main levée.

6. ELECTION DE 5 MEMBRES A LA COMMISSION FINANCIERE

Sont candidat/e/s : François Bosson (Entente), Séverine Conus (Entente), Nicole Barbey (Entente), Francis Braillard (Avenir Ville-Campagne), et Eric Bosson (Terroir et Progrès).

Votants	26	abstention(s)	0	majorité	14	OUI	26	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

Les cinq candidat/e/s sont nommés membres de la Commission financière à l'unanimité.

7. ELECTION DE 5 MEMBRES A LA COMMISSION D'AMENAGEMENT

Sont candidat/e/s : Joël Crausaz (Entente), Alain Chollet (Entente), Jean-Luc Bosson (Entente), Patrick Périsset (Avenir Ville-Campagne), Sébastien Perriard (Terroir et Progrès).

Votants	26	abstention(s)	0	majorité	14	OUI	26	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

Les cinq candidats sont nommés membres de la Commission d'aménagement à l'unanimité.

8. ELECTION DE 5 MEMBRES A LA COMMISSION DE NATURALISATION

Sont candidat/e/s : Nicolas Nikolic (Entente), Yanessandre de Andrea (Entente), Nadine Fontaine (Entente), Jacques Perroud (Avenir Ville-Campagne) et Stephan Cottet (Terroir et Progrès).

Votants	26	abstention(s)	0	majorité	14	OUI	26	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

Les cinq candidat/e/s sont nommés membres de la Commission de naturalisation à l'unanimité.

9. ELECTION DE 3 MEMBRES A LA COMMISSION D'ENERGIE

Sont candidats : Gérald Borcard (Entente), Yannick D'Agostino (Avenir Ville-Campagne), et Sébastien Hassler (Terroir et Progrès). La Commission d'énergie sera complétée par 2 membres du Conseil communal, soit Mme Antoinette Piccand et M. Franco de Andrea.

Votants	26	abstention(s)	0	majorité	14	OUI	26	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

Les trois candidats sont nommés membres de la Commission d'énergie ; Mme Antoinette Piccand et M. Franco de Andrea intègrent également cette commission.

Le Président remercie toutes les personnes élues pour leur dévouement et se recommande auprès de l'exécutif pour qu'une collaboration active soit instaurée.

Les commissions sont priées de se constituer rapidement et d'informer la secrétaire communale.

10. Octroi d'une délégation de compétence au Conseil communal

Ce point a fait l'objet d'un rapport séparé et ne fait l'objet d'aucune remarque. L'octroi d'une délégation de compétence au Conseil communal est accepté à l'unanimité.

Votants	26	abstention(s)	0	majorité	14	OUI	26	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

11. Demande de crédit complémentaire pour le projet de parking

Ce point à l'ordre du jour a fait l'objet d'un rapport séparé et cette demande de crédit est soumise à votation. **M. Patrick Périsset** souhaite savoir si ce montant découle de demandes d'offres ou s'il a été estimé ?

M. Joseph Aeby répond que le crédit d'étude correspond aux montants indiqués dans deux offres qui ont été sollicitées, l'une auprès du bureau d'ingénieurs Abageol SA à Fribourg et l'autre provenant du bureau d'ingénieurs Norbert SA à Romont.

Ce crédit complémentaire est **approuvé** à l'unanimité.

Votants	26	abstention(s)	0	majorité	14	OUI	26	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

Ce crédit étant accepté, il y a également lieu de voter la modification du budget d'investissement 2016. En effet, ce dernier présente désormais un excédent de charges de CHF 1'103'610.32 pour un total de charges de CHF 1'233'638.00 et un produit de CHF 130'027.68 (provenant de la commune d'Ecublens pour la participation financière à la déchetterie de Promasens).

Cette modification du budget d'investissement 2016 est également approuvée à l'unanimité.

Votants	26	abstention(s)	0	majorité	14	OUI	26	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

12. DIVERS

Avant de passer la parole à M. le Syndic, **M. Olivier Pittet** souhaite connaître la prochaine date du Conseil général. Il lui est répondu qu'elle est d'ores et déjà fixée au **vendredi 09 décembre prochain**.

Ceci étant précisé, il revient sur un point des divers concernant les « jetons de présence au Conseil général ». Qu'en est-il ? **M. Joseph Aeby** relève que lors de l'établissement du budget 2016, le Conseil communal a revalorisé le jeton de présence du Conseil général en le fixant à CHF 80.00 par séance ordinaire.

M. François Bosson a une remarque, voire même une demande, à soumettre au Conseil communal. Il souhaite que la commune dispose d'un site internet efficient afin de rester en contact avec les autorités et le Président du Conseil général. Il regrette, par exemple, que la répartition des dicastères ne figure pas sur le site. **M. Franco de Andrea** saisit la balle au bond pour annoncer la mise en route d'un nouveau site, dès ce soir ! Il y travaille dessus depuis avril et confirme que des rajouts et des améliorations vont encore être apportés ces prochaines semaines. Il fait une brève présentation de son contenu et précise que la secrétaire communale pourra désormais le tenir à jour. Le Conseil général accueille avec des applaudissements ce nouveau site et **M. Olivier Pittet** félicite le Conseil communal pour cette initiative.

M. le Président reprend la parole et tient encore à remercier les membres du Conseil général pour leur discipline et leur engagement et se réjouit d'ores et déjà de la prochaine séance. Il remercie également les personnes ici présentes, venues s'informer de la vie de la commune de Rue. Sans transition, il passe la parole à **M. Joseph Aeby** pour le mot de la fin...

M Joseph Aeby prend la parole et remercie chacun et chacune de s'être déplacés ici ce soir à Rue. Il salue également la présence du personnel communal. Il relève qu'à la suite de cette séance, une délégation du Comité de la Fête des Musiques de Promasens 2017 interviendra pour présenter le programme de la manifestation. Ensuite, elle nous offrira le verre de l'amitié en servant le vin officiel de la fête.

Avant cela, **M. le Syndic** relève que cette séance a permis de prendre connaissance de la nouvelle constitution du Conseil communal. Les changements qui sont intervenus nous obligent, par politesse et par devoir, à rendre un brillant hommage à notre ancienne syndique, Mme Antoinette Piccand ; en effet, elle a dirigé de main de maître, avec beaucoup d'engagement et d'efficacité, la commune de Rue depuis 2002. C'est donc l'occasion ce soir de lui offrir un bouquet en guise de remerciements. Elle est très chaleureusement applaudie. **Mme Antoinette Piccand** ne s'attendait pas à cette intervention et est très touchée de cette attention. Elle se rend compte aujourd'hui du travail qu'impliquait la fonction de syndique et est très heureuse que M. Joseph Aeby ait repris ce poste. **Mme Antoinette Piccand** a eu beaucoup de plaisir dans sa tâche mais reconnaît que cette fonction devenait lourde à assumer.

M. le Syndic a encore quelques mots à rajouter avant de passer la parole au Comité de la Fête des Musiques. Voici quelques extraits de son discours :

« La constitution d'un Conseil général est en principe un moment solennel. Choisir le Château de Rue pour cette séance constitutive est une décision symbolique... Domination et pouvoir sont certainement des symboles qui nous viennent à l'esprit mais de nos jours, ces termes ne correspondent plus à l'image des autorités communales... parlons plutôt d'humilité et de modestie. Le Conseil communal a choisi cette salle des Chevaliers avant tout pour nous donner l'occasion de resserrer les rangs et être plus proches les uns des autres pour affronter les défis qui nous attendent. Le désintéret généralisé pour les affaires publiques et politiques est malheureusement bien présent dans notre société. La recherche du confort personnel est devenue prioritaire mais hélas, ce confort n'appelle ni l'engagement, ni le militantisme.

Pourtant, ce confort n'est pas un acquis. Si nous pouvons en profiter, c'est parce que nous avons le grand privilège de vivre dans un pays riche, un pays cité en exemple notamment pour son plein emploi, son pouvoir d'achat et sa paix sociale. En tant que citoyens de ce pays, nous contribuons tous personnellement à cette richesse et à sa pérennité. La Suisse est pour nous plus qu'une chère patrie, ...c'est une patrie très nourricière. Les fondements de ce succès sont issus de l'économie mais aussi de l'architecture politique. Une organisation qui comporte 3 étages très imbriqués mais bien distincts : la Confédération, les cantons et les communes. Ne remettons pas en question la construction politique, que chacun s'occupe d'abord de son étage avant de sonner chez le voisin. Notre mission est la gestion de la commune et c'est une mission de la plus haute importance pour le maintien de la cohésion nationale. La commune est le berceau de la démocratie et le biberon de la citoyenneté.

S'engager comme vous avez décidé de le faire en présentant votre candidature au Conseil général est un acte responsable et militant, un acte qui mérite respect et admiration. En vous engageant, vous vous exposez. N'ayez pas peur de vous exposer, au contraire, osez, proposez, faites avancer, nourrissez le débat. Etre élu est la première étape d'un processus dont l'aboutissement doit se concrétiser par des actes. Il y a peu de place pour l'opportunisme politique dans une commune telle que la nôtre. Mais il y a un bel avenir pour celles et ceux qui ont des idées et des projets.

Le Conseil général est le trait d'union entre la population et son exécutif. Ce trait d'union est la clé de la communication avec le peuple souverain. Il est indispensable à l'esprit communautaire. Imaginez une seconde la signification du mot pense-bête sans trait d'union. Vous êtes, nous sommes les porte-paroles du mouvement communal et les ambassadeurs de la démocratie directe. Communiquons et parlons les choses publiques autour de nous ! Tout ça est bien évidemment de magnifiques mots en théorie mais il faut passer aux actes...et en parlant d'actes, nous allons bientôt nous mettre au travail car j'ai une idée pour bien commencer...

Je m'explique...lors de toutes les votations, la commune de Rue se présente généralement dans les trois dernières communes du district en matière de participation. Nous atteignons faiblement les 30%, nous portons chaque fois le bonnet d'âne et nous errons dans les bas-fonds des statistiques,...le tiercé perdant se jouant en général entre Rue, Ursy et Romont.

Nous devons changer cette situation et nous avons l'occasion de le faire déjà le 5 juin prochain où 3 initiatives et 2 modifications de lois sont soumises au peuple. Montrons l'exemple, exprimons-nous et utilisons au mieux cet extraordinaire et jaloué pouvoir qu'est la démocratie directe...nous tous, nous ensemble, en parlant à nos proches, à nos familles et à nos voisins, nous réussirons sans problème à passer ce cap des 30% de participation. C'est aussi comme cela que débute l'acte citoyen. Je vous souhaite beaucoup de plaisir et de satisfaction tout au long de ce voyage de 5 ans dans les méandres de cette magnifique législature. Je vous remercie et vous souhaite une excellente soirée en espérant que vous garderez un bon souvenir de cette soirée constitutive. Merci ! »

La parole est ainsi donnée à M. Christophe Jaccoud, Président du Comité d'organisation de la Fête des Musiques de Promasens 2017. Cette présentation n'est pas protocolée !



La séance est levée à **20h46**.

Prochaine séance du Conseil général : le vendredi 09 décembre 2016

Au nom du Bureau du Conseil général :

Le Président :



La Secrétaire :

Olivier Pittet

Cynthia Buache Mesot